



Communiqué : Aux catholiques du diocèse de Nîmes

La profanation de l'église Notre-Dame des Enfants à Nîmes affecte grandement notre communauté diocésaine. Le signe de la croix et le Saint-Sacrement ont fait l'objet d'actions gravement injurieuses. Ce geste de profanation nous heurte tous dans nos convictions les plus profondes.

Dans ces conditions, le culte ne peut plus être célébré dans cet édifice tant que la profanation n'aura pas été réparée par un rite pénitentiel dont la date n'est pas encore fixée.

D'ores et déjà, les carmélites, les cisterciennes et les clarisses du diocèse se sont mises d'accord pour observer une journée de jeûne et d'adoration, en réparation des actes de vandalisme. A leur manière, toutes les communautés catholiques sauront s'associer à cette prière, de la façon qui leur paraîtra opportune.

Le 8 février 2019

+ Robert WATTEBLED
Evêque de Nîmes